

## Conditions générales et de participation

### 1. Admissibilité

Les camps sportifs sont ouverts aux écoliers du primaire (de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année) en bonne santé physique et aptes à s'adonner à une activité sportive. Par leur inscription, les participants reconnaissent la validité des conditions générales.

### 2. Inscription

L'inscription se fait en ligne et est définitive. Les places sont attribuées selon le principe du «premier arrivé, premier servi» (exceptions, voir site Internet).

Immédiatement après l'inscription, un mail de confirmation est généré automatiquement. Une confirmation de participation personnalisée, des informations détaillées et une facture électronique suivront, également par mail. Les détails relatifs au programme sportif, les informations sur le matériel et la composition des groupes d'enfants seront communiqués par mail une semaine avant le camp.

### 3. Prix et modalités de paiement

Les prix en vigueur pour les camps «fit4future» figurent sur notre site Internet [www.fit4future-camps.ch](http://www.fit4future-camps.ch). Ils comprennent l'encadrement, le programme sportif et les repas. Ils n'incluent pas les frais de transport entre le domicile et le camp sportif.

Le prix du camp doit être acquitté dans les 30 jours suivant la réception de la facture. En cas d'inscription tardive, le délai de paiement est ramené à cinq jours.

### 4. Désistement / Frais d'annulation

Les éventuels désistements doivent être annoncés par écrit. Jusqu'à deux semaines avant le début du camp, des frais de traitement de 50 francs seront retenus. Dans les deux semaines précédant le camp, aucun remboursement ne sera effectué.

En cas d'accident ou de maladie, nous rembourserons l'intégralité du montant acquitté après réception d'un certificat médical.

### 5. Responsabilité en cas d'accident / maladie / dégâts matériels

Il incombe à chaque participant de s'assurer en conséquence. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de maladie ou de dommages corporels ou matériels que pourrait subir un participant.

### 6. Responsabilité en cas de vol / perte

La Fondation Cleven ne saurait être tenue pour responsable en cas de vol ou de perte d'objets de valeur ou d'argent liquide.

Sponsors



BeisheimStiftung



Partenaire fondation

Fournisseur

**7. Règlement des camps**

Les infractions au règlement et l'inobservation répétée des instructions entraîneront le renvoi des participants en cause. La décision d'exclure un participant est laissée à la libre appréciation des responsables du camp. Si elle devait être prise, aucun remboursement de la finance d'inscription ne serait effectué. Le règlement détaillé des camps peut être consulté sur notre site Internet.

**8. Annulations de camp**

La Fondation Cleven se réserve le droit d'annuler un camp sportif «fit4future» si moins de 60 enfants sont inscrits. Les participants sont alors informés personnellement au plus tard 14 jours avant le début du camp. Ce cas de figure donne lieu au remboursement intégral des finances d'inscription acquittées.

**9. Utilisation du matériel photo et audio**

Des photos et des enregistrements audio(visuels) sont réalisés lors des camps sportifs en vue d'une utilisation éventuelle dans les publications de la Fondation Cleven, dans les médias et sur Internet. Les participants qui refusent d'y figurer sont priés d'en informer par écrit la Fondation Cleven avant le début du camp.

**10. Protection des données**

Les données nécessaires aux transactions commerciales sont enregistrées et transmises à des tiers dans le cadre du projet et, le cas échéant, à des fins publicitaires (à nos sponsors pour permettre de mieux cibler les courriers et les actions téléphoniques se rapportant aux camps sportifs fit4future). Remarque : vous pouvez à tout moment vous opposer à une utilisation ultérieure de vos données à des fins publicitaires et/ou à la transmission de ces données à des fins publicitaires en nous adressant une simple notification.

**11. For**

Le droit suisse est seul applicable. Le for exclusif est Zoug.

Etat: 29 novembre 2019

Sponsors



BeisheimStiftung



Partenaire fondation

Fournisseur